

12^{ème} Sud Yvelines « Rambouillet Territoires »

Organisée par l'Union Sportive Poigny Rambouillet Cyclisme
avec le soutien de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires

Samedi 20 et dimanche 21 mai 2017

Epreuve de 2 jours en 4 étapes

samedi 20 mai: 1^{ère} étape 8h00 : Longvilliers /Roche fort en Y - CLM individuel : 3,6 kms

2^{ème} étape 14h15 : St Martin de Bréthencourt par Ste Mesme : 6,9 kms

Dimanche 21 mai : 3^{ème} étape 8h15 : Rambouillet /Gazeran / Béchereau/
Poigny la Forêt : CLM par équipe : 16,6 kms

4^{ème} étape 14h15 : Poigny la Forêt / St Léger en Y/
Les Bréviaires : 11,650 kms




Pour information :
bourdinolivier@hotmail.fr
luc.lamy@wanadoo.fr



**RAMBOUILLET
TERRITOIRES**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



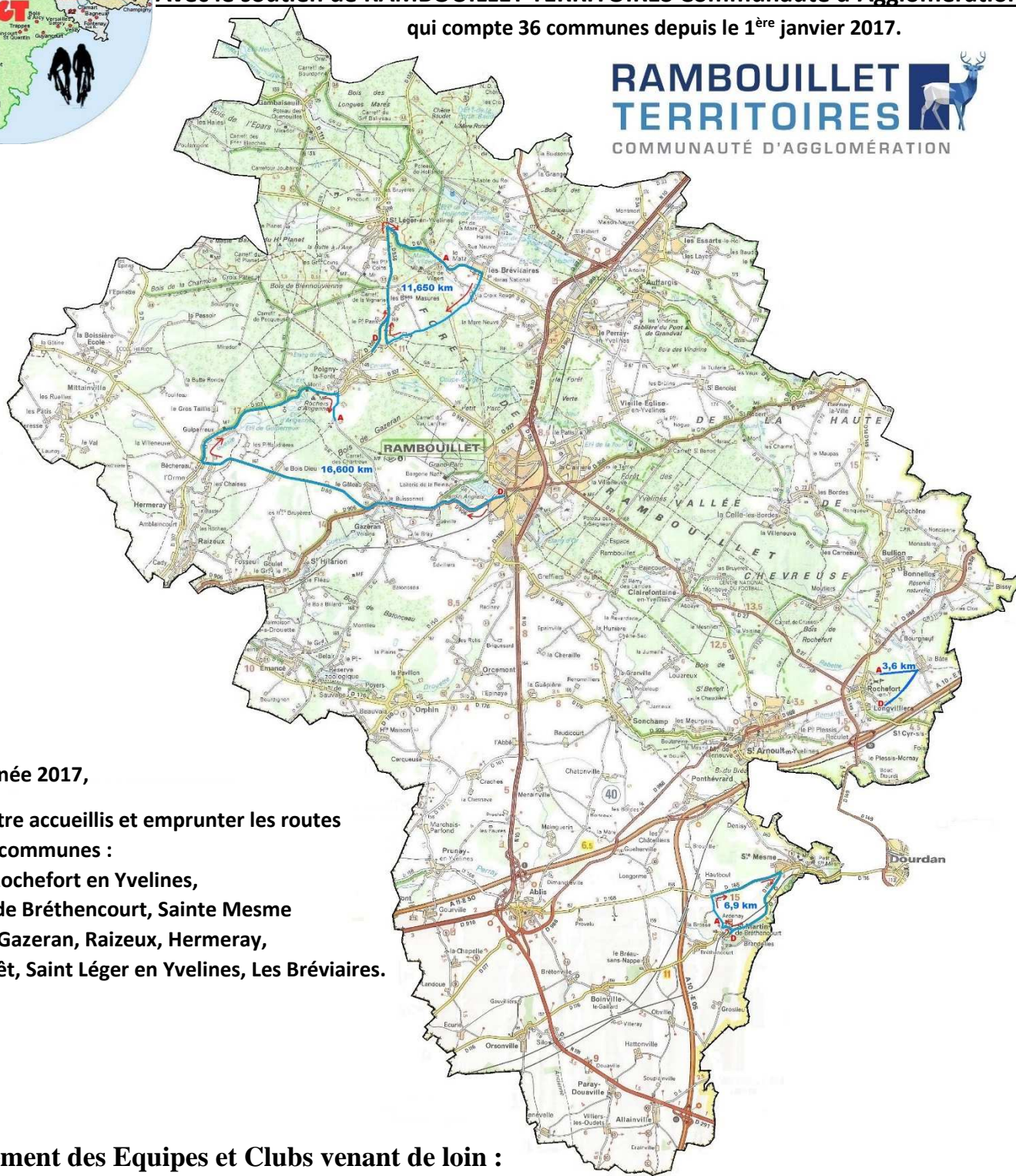

Rambouillet

Association
**Grégory
Lemarchal**
EN FINIR AVEC LA MUCOVISCIDOSE
www.association-gregorylemarchal.org



**Sous l'égide de la commission FSGT Paris-Hauts-de-Seine-Yvelines
et l'aide de clubs voisins**

**Avec le soutien de RAMBOUILLET TERRITOIRES Communauté d'Agglomération
qui compte 36 communes depuis le 1^{ère} janvier 2017.**



Pour cette année 2017,

**Nous allons être accueillis et emprunter les routes
et rues de 11 communes :**
Longvilliers, Rochefort en Yvelines,
Saint Martin de Bréthencourt, Sainte Mesme
Rambouillet, Gazeran, Raizeux, Hermeray,
Poigny-la-Forêt, Saint Léger en Yvelines, Les Bréviaires.

Hébergement des Equipes et Clubs venant de loin :

« Vous trouverez ci-dessous quelques adresses pouvant vous accueillir sur Rambouillet. »

- Gite de Greffiers Gogue Vincent (A 3 km de carrefour Rambouillet) – 56 rue de la Droue – 78120 Greffiers (Sonchamps) 01 30 41 01 10 ou 01 34 85 87 48 - gitedegreffiers@gmail.com
- Gite de la Guirlande de Julie – 10 rue Lachaux _ 78120 Rambouillet 01 34 85 16 69 gitelaguirlandejulie.free.fr
- Hotel Balladins ZA du Bel Air - 10 rue Joseph Jacquard, 78120 Rambouillet - 01 34 94 90 26 www.balladins.com
- Hotel Ibis budget ZA du Bel Air - rue Joseph Jacquard, 78120 Rambouillet -08 92 68 31 84 www.accorhotels.com
- Hotel Noctuel ZA du Bel Air - 2 rue Pierre Métairie, 78120 Rambouillet 01 34 85 58 58 contact@hotelnoctuel.fr
- Hotel Amarys 73 Rue de la Louvière, 78120 Rambouillet 01 34 85 62 62 · www.bestwestern.fr

12^{ème} Sud Yvelines - Rambouillet Territoires

Communauté d'Agglomération

Organigramme

Directeur de course

et Président du Jury :

Olivier BOURDIN

Juges aux arrivées :

Jacky LEBARS

Jocelyne LEBARS

Jean-Claude DAVIGNON

Chronométreurs :

Jean-Claude DAVIGNON

Michel MOREAU

Responsables administratifs :

Olivier BOURDIN (bourdinolivier@hotmail.fr)

Luc LAMY (luc.lamy@wanadoo.fr)

Responsable sécurité :

Daniel LE CORNEC

Responsable motards :

Bernard VANNIER

Remise des dossards :

Martine MORON, Nathalie LAMY + COMMISSAIRES

Informatique :

Guillaume MORON

Premiers soins:

Infirmières d'état, et le service des POMPIERS de Rambouillet

Accueil :

Martine MORON, Nathalie LAMY, Olivier BOURDIN, Luc LAMY



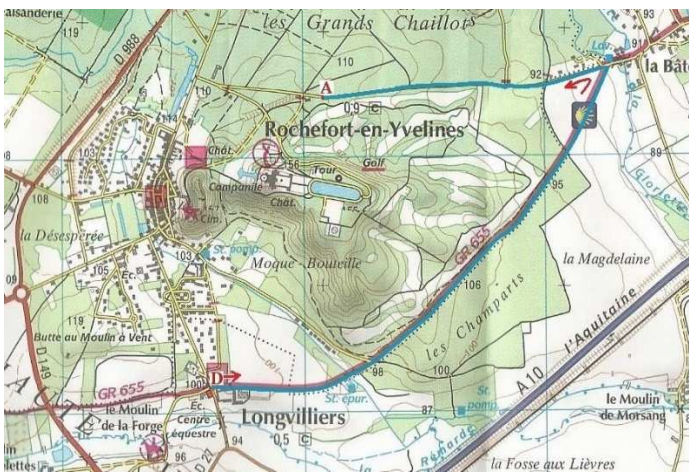
Une centaine de bénévoles pour assurer la sécurité sur les quatre étapes sous le couvert et l'aide de :

La Police municipale de Rambouillet, La Police Nationale et la Gendarmerie Nationale

L'aide des différents services techniques des communes traversées, et du Service Communication de la Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires et du Service des Sports de Rambouillet.

Samedi matin 20 mai

Les Communes de Longvilliers et Rochefort en Yvelines nous accueillent pour la première étape « le Prologue »



07 h 00 - Accueil des équipes et retrait des dossards, proche de la Mairie de Longvilliers

- Pour les coureurs : **SIGNATURE DE LA FEUILLE D'EMARGEMENT.**
PORT OBLIGATOIRE DES 2 DOSSARDS SUR LES 4 ÉPREUVES.

07 h 30 - Briefing avec le (ou deux maxi) représentant(s) des équipes.

08 h 00 - **Départ proche de la Mairie de Longvilliers du Prologue (Contre La Montre Individuel de 3,6 kms).**

Départ toutes les minutes : rue de la Bâte à Longvilliers; Arrivée à Rochefort en Y rue de la Bâte .
L'ordre des départs (tirage au sort fait l'avant- veille) sera affiché sur le lieu de remise des dossards.

Samedi après-midi 20 mai Saint Martin de Bréthencourt par Sainte Mesme 2^{ème} étape

13 h 30 - Affichage du classement.

13 h 45 - Mise en place des Signaleurs.

14 h 15 - **Départ Mairie de St Martin de Bréthencourt, circuit passant pas Ste Mesme de 6,9 kms**



Départ : Mairie de St Martin-de-Bréthencourt

Grande Rue, à gauche côté d'Ardenay puis Ste Mesme et retour à St Martin-de-Bréthencourt (lieu de l'arrivée).

Les HC / 1^è / 2^è / 3^è catégories : 12 boucles = 82,8 kms

1 minute plus tard, départ des 4^è / 5^è / 6^è catégories : 8 boucles = 55,2 kms

Dimanche matin 21 mai (Rambouillet / Poigny la Forêt) 3^{ème} étape Contre La Montre par équipe



07 h 30 : présentation du signaleur de chaque club.

08 h 00 : Mise en place des Signaleurs.

08 h 00 : Affichage du classement.

Pour les coureurs : PRÉSENTS 10 MINUTES AVANT CHAQUE DEPART.

08 h 15 : Départ du C.L.M. par équipe

16,6 kms Rambouillet /Poigny la Forêt

Départ : Avenue Général Leclerc «Monument américain»

Toutes les 4 minutes, pour toutes les catégories.

Classement sur le 3^{ème} coureur (les autres : temps réels)

SONORISATION EXTERIEURE et KLAXON INTERDITS SUR LES VOITURES SUIVEUSES.

Dimanche après-midi 21 mai Poigny la Forêt / Saint Léger en Yvelines/ Les Bréviaires

4^{ème} étape « Sud Yvelines » terres du cyclisme et aussi du Cheval

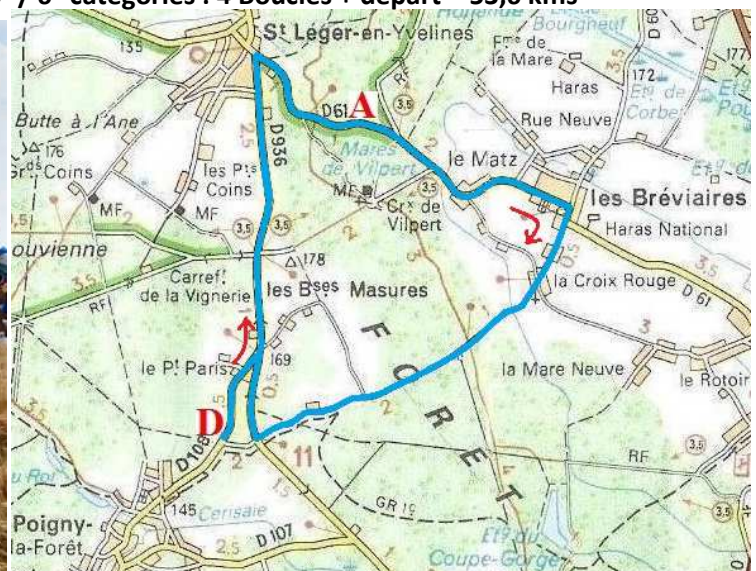
13 h 45 - Affichage du classement.

13 h 45 - Mise en place des Signaleurs.

14 h 15 - Départ à Poigny la Forêt , Arrivée sur la route entre St Léger et Les Bréviaires, circuit de 11,650 kms

les HC / 1^è / 2^è / 3^è catégories : 7 boucles + départ = 88,6 kms

Départ 1 minute plus tard : les 4^è / 5^è / 6^è catégories : 4 Boucles + départ = 53,6 kms



17 h 30 - Classement final et remise des récompenses aux Haras Nationaux aux Bréviaires par les Elus de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires.



Comité de la **Fédération Sportive et Gymnique du Travail**
COLLECTIF REGIONAL DES ACTIVITES VELO
 14/16 rue Scandicci 93508PANTIN Cedex



Déclaration et Annonce d'Épreuves au calendrier officiel Vélo Ile de France

12^{ème} Sud Yvelines – Rambouillet Territoires, Communauté d'Agglomération

Organisée par l'Union Sportive Poigny-Rambouillet Cyclisme

Course Cycliste sur route de 2 jours en 4 Etapes Sous l'égide du Comité FSGT des Yvelines, de La Commission PHSY, et avec l'aide de clubs voisins Ouverte aux autres fédérations (FFC moins de 200 points au 31/12/2016)

Responsable Organisation : Olivier Bourdin 8, rue de Brie 78310 MAUREPAS bourdinolivier@hotmail.fr

Responsable Engts : Luc Lamy 4 bis rue de la Breloque 78610 Le Perray-en-Yvelines luc.lamy@wanadoo.fr

Retrait des Dossards : Mairie de Longvilliers

Départs et Arrivées : Voir dans descriptif (Plaquette)

Libellez les chèques : USPRC

Engts clos le : mercredi 17 mai 2017

**Samedi 20 et
Dimanche 21 mai 2017**

Observation : dans un premier temps chaque club ne pourra engager qu'une seule équipe en HC/1/2/3 et qu'une seule équipe en 4/5/6 et si la course n'est pas complète au lundi 15 mai, ces clubs pourront rajouter une équipe par catégorie.

Après de : Luc LAMY 4 bis rue de la Breloque 78610 Le Perray-en-Yvelines

Engts : équipes de 4 à 5 coureurs pour 4 étapes

un chèque de 70 € de caution pour la présence d'un signaleur pour la sécurité d'un carrefour sur la 3^{ème} étape

: 90 € pour l'équipe de licenciés purement FSGT (4 ou 5 coureurs)

: 110 € pour l'équipe de licenciés UFOLEP ou FFC (- de 200 points au 31/12/2016)

et pour les équipes Mixtes FSGT, UFOLEP, FFC **4€ de plus par coureur hors FSGT**

Aucun engagement sur place au départ. Car pour le prologue (ordre de départ) il y aura un tirage au sort le jeudi soir

Jours	Catégories	Descriptif	Dossards/ Signatures	Départ	Tours	Distance	Limitées
Samedi 20 matin	Toutes	CLM individuel Départ Longvilliers	07 h 00	8 h 00 (le premier)	En ligne pour tous	3,6 kms	150 coureurs
Samedi 20 après-midi	HC, 1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème}	Bréthencourt par Ste Mesme	13 h 45	14 h 15	12 boucles	82,8 Kms	150 coureurs
	4 ^{ème} et 5 ^{ème} /6 ^{ème}		13 h 48	14 h 16	8 Boucles	55,2 kms	
Dimanche 21 matin	Toutes	CLM par équipe Rambouillet / Poigny la Forêt	10 min. avant chaque départ	(premiers) 8h15 puis toutes les 4 minutes	En ligne pour tous	16,6 kms	30 équipes
Dimanche 21 après-midi	HC, 1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème}	Poigny la Forêt / St Léger en Yvelines / Les bréviaires	13 h 40	14 h 15	7 Boucles + départ	88,6 kms	150 coureurs
	4 ^{ème} et 5 ^{ème} /6 ^{ème}		13 h 42	14 h 16	4 Boucles + départ	53,6 kms	

Bulletin d'engagement : 12^{ème} Sud Yvelines – Rambouillet Territoires, Communauté d'Agglomération

Les 20 mai et 21 mai 2017

CLUB :

FEDERATION : FSGT – UFOLEP - FFC

Responsable :

Téléphone :

E-mail (Indispensable pour donner les heures de départ):

Adresse :

Nom	Prénom	Age	Valeur	N°Licence	Naissance	adresse postale complète pour recevoir le journal

Nom et prénom du signaleur :

N° permis de conduire : (impératif)

Dans la colonne : **Age** notez : **J** pour Junior, **E** pour Espoir, **S** pour Senior, **V** pour Vétéran, **SV** pour Super Vétéran

Dans la colonne : **Valeur** notez : **pour les FSGT** : la catégorie qui est sur le timbre au dos de la licence

Pour les FFC : joindre la photocopie de la licence recto/verso. **pour les UFOLEP** joindre la photocopie du carton de catégorie

Chèques à l'ordre de USPRC : ne seront pris en compte que les engagements par courrier postal accompagnés des règlements

Course ouverte aux : FFC (R3 et Juniors moins de 200 points au 31/12/2016) : seront en 1^{ère} catégorie

UFOLEP 1 et FFC D1 seront en 2^{ème} catégorie

UFOLEP 2 et FFC D2 seront en 3^{ème} catégorie

UFOLEP 3 et FFC D3 seront en 4^{ème} catégorie

UFOLEP GS et FFC D4 seront en 5^{ème} catégorie

(attention : pour les licenciés UFOLEP et FFC trois invitations maximum dans la saison 2017).

Équivalence de catégories entre fédérations

FSGT IDF	FFC	UFOLEP
HC / 1	Régional 3 et Juniors FFC (- de 200 points au 31/12/2016)	
2	D 1 FFC	1 ^{ère} catégorie
3	D 2 FFC	2 ^{ème} catégorie
4	D 3 FFC	3 ^{ème} catégorie
5	D 4 FFC	4 ^{ème} catégorie (GS)
6	Cette catégorie est réservée uniquement aux coureurs ayant une licence FSGT	



Classements et Récompenses

Individuel au temps réel
et dans la catégorie de l'équipe engagée.

Données en main propre.
Présence du coureur avec son maillot obligatoire.

**Un maillot de couleurs distinctives sera attribué pour
le leader de chaque catégorie à chaque étape
(excepté pour le CLM par équipe)**



1^{ère} étape : Prologue – Rochefort en Yvelines : 1 bouquet pour le vainqueur des HC/1/2/3
1 bouquet pour le vainqueur des 4^è/5^è/6^è

2^{ème} étape : Circuit – St Martin de Bréthencourt : 1 Coupe et un bouquet au premier de la course HC/1^è/2^è/3^è
1 Coupe et un bouquet au premier de la course 4^è/5^è/6^è

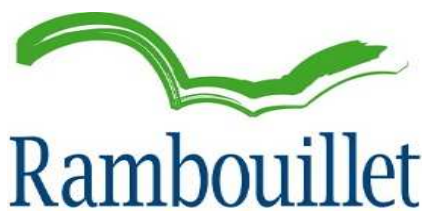
3^{ème} étape : CLM par équipe – Rambouillet/ Poigny : récompenses pour les vainqueurs de l'étape en HC/1^è/2^è/3^è
récompenses pour les vainqueurs de l'étape en 4^è/5^è/6^è

4^{ème} étape : dernière étape – Les Bréviaires : 1 Coupe et un bouquet au premier de la course HC/1^è/2^è/3^è
1 Coupe et un bouquet au premier de la course 4^è/5^è/6^è

Récompenses du Classement Général Remises par les Elus de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires, nos Partenaires et la Reine du Muguet accompagnée de ses dauphines

- une coupe, une gerbe et un lot au vainqueur des HC/1^è/2^è/3^è catégorie
- une coupe, une gerbe et un lot au vainqueur des 4^è/5^è/6^è catégorie
- une coupe au meilleur jeune de la course des HC/1^è/2^è/3^è catégorie
- une coupe au meilleur jeune de la course des 4^è/5^è/6^è catégorie
- une coupe PRIX D'EQUIPE pour la course des HC/1^è/2^è/3^è catégorie
- une coupe PRIX D'EQUIPE pour la course des 4^è/5^è/6^è catégorie

Un grand merci à



Rochefort en Yvelines



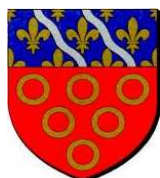
St Martin-de-Bréthencourt



Sainte Mesme



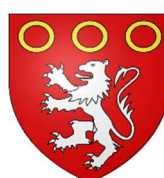
Rambouillet



Gazeran



Raizeux



Hermeray



Poigny la Forêt



St Léger en Y



Les Bréviaires





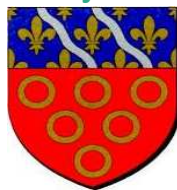
Partenaire du maillot de leader des HC / 1^{ère} et 2^{ème} catégorie



Partenaire du maillot de leader des 3^{ème} catégorie



Partenaire du maillot du 1^{er} jeune de moins de 23 ans – HC / 1 / 2 / 3



Gazeran

Partenaire du maillot du Meilleur Grimpeur– HC/1/2/3



Partenaire du maillot de leader des 4^{ème} catégorie



Partenaire du maillot de leader des 5 / 6^{ème} catégorie



Partenaire du maillot du 1^{er} jeune de moins de 23 ans – 4 / 5 / 6



Poigny-la-Forêt

Partenaire du maillot du Meilleur Grimpeur– 4/5/6



Article 1 : La 12^{ème} Sud Yvelines – Rambouillet Territoires est une course qui se dispute sous l'égide de la FSGT, avec son règlement spécifique, en 4 étapes et par équipe de 5 coureurs. Epreuve ouverte aux autres fédérations (UFOLEP, FFC moins de 200 points au 31/12/2016).

Les équipes peuvent être constituées de coureurs de différentes catégories. Par contre, la catégorie de toute l'équipe correspondra à la catégorie du coureur le plus qualifié. **Exemple : si sur 5 coureurs, un en première, trois en deuxième et un en troisième catégorie, la valeur de l'équipe et de ses 5 coureurs sera en première catégorie sur l'ensemble des 4 étapes. Le coureur qui était en 3^{ème} caté. sera en 1^{ère} caté. à l'issu du classement général.**

Au cas où un club propose une équipe incomplète, il peut la compléter avec des coureurs d'un autre club ou d'une autre fédération à condition de le mentionner sur le bulletin d'engagement. Tous les coureurs de ces équipes reconstituées devront impérativement porter le même maillot.

Lors de l'accueil des équipes le samedi 20 mai à 07h00, un seul et unique jeu de deux dossards sera remis à chaque coureur qui laissera sa licence aux organisateurs. **Cette dernière ne sera restituée qu'à la remise du jeu des 2 dossards. A chaque étape : Les deux dossards devront être épinglés au dos du maillot en laissant un espace entre eux pour que les juges puissent voir les numéros aussi bien à gauche qu'à droite.**

Article 2 : Epreuve limitée à 150 coureurs ou 30 équipes.

Article 3 : *Chaque équipe engagée devra obligatoirement mettre à la disposition de l'organisateur, un signaleur pour assurer la sécurité d'un carrefour sur la 3^e étape. Le nom, le prénom et le N° du permis de conduire de la personne désignée devront être précisés sur la feuille d'engagement de l'équipe. Un chèque de caution de 70€ devra être joint, si le signaleur ne se présente pas à la personne responsable de la sécurité, dans les 45 minutes avant le départ de cette 3^{ème} étape, celui-ci sera encaissé après la course.*

Article 4 : Les candidatures et engagements ne seront pris en compte que s'ils sont accompagnés des deux chèques (caution pour présence du signaleur et engagements de l'équipe à l'ordre de l'USPRC).

Caution signaleur : 70 € pour garantir la présence du signaleur demandé.

Engagement : 90 € (4 étapes X 4,50 € X 5 coureurs) pour l'équipe de licenciés purement FSGT
110 € pour l'équipe de licenciés UFOLEP ou FFC (- de 200 points au 31/12/2016)
et pour les équipes Mixtes FSGT, UFOLEP, FFC **4 € de plus par coureur hors FSGT**

Engagements clos mercredi 17 mai 2017 à l'adresse suivante : **Mr Luc LAMY – 4 bis rue de la Breloque 78610 Le Perray en Yvelines.**

Engagements uniquement par courrier postal avec les règlements, pas d'engagement par téléphone ni par mail.

Article 5 : **L'autorisation préfectorale rappelle que toutes les compétitions sur la voie publique doivent impérativement emprunter**

LA PARTIE DROITE DE LA CHAUSSEE et principalement les Contres La Montre

Pour le prologue aucune voiture ne sera tolérée sur le parcours. Ainsi que le retour des coureurs en sens inverse.

Tous coureurs engagés dans les Contre La Montre (individuel et par équipes) sont tenus de connaître parfaitement l'itinéraire de leurs parcours.

Article 6 : Pour le dépannage des deux épreuves en circuit, les voitures suiveuses de clubs (**désignées au Briefing avant l'épreuve**) seront limitées à trois maximums avec une obligation de dépanner tous les concurrents, sachant que chaque coureur doit prévoir une paire de roues de rechange. L'utilisation de liaisons radio (oreillettes) entre les coureurs (amateurs et non professionnels) et les dirigeants sont interdites. Sanction : suspension directe du ou des coureurs et de l'équipe.

Article 7 : En cas de crevaison ou d'incidents mécaniques, le coureur pourra reprendre sa place dans le groupe auquel il appartenait derrière la voiture de dépannage après avis du directeur de course.

Article 8 : L'organisateur se conforme au règlement FSGT et peut l'adapter ou le compléter au dernier moment et prévenir les responsables sportifs (de clubs) avant le départ de chaque étape.

Article 9 : Tout coureur abandonnant sur une étape et ayant couru au moins la moitié de l'épreuve peut repartir sur les suivantes (après l'avis des commissaires) avec le temps du dernier coureur classé plus 15 minutes de pénalité.

Article 10: Les réclamations ne seront admises que dans les 15 minutes qui suivent l'arrivée par écrit et par le dirigeant de l'équipe. Le Jury de commissaires plus deux dirigeants (tirés au sort) de deux clubs différents délibèreront.

Article 11 : **Les coureurs lâchés devront impérativement respecter le code de la route.**

Article 12 : **Pour les CLM individuel et par équipe « Uniquement ».** Les roues spécifiques, les guidons de triathlète et les adaptateurs sont autorisés.

Article 13 : **Dans le classement Général, le temps du CLM par équipe ne sera pas le temps réalisé. La Première équipe garde son temps, la deuxième sera classée à 15 secondes, la 3^{ème} à 10 secondes de la deuxième et ensuite 5 secondes entre les équipes selon le classement par place du Scratch réalisée « Exemple la 4^{ème} à 30 secondes de la Première, la 5^{ème} à 35 secondes de la 1^{er}, la 6^{ème} à 40 secondes »**

Article 14 : Contrôle médical dans une salle prévue à cet effet dans chaque commune d'arrivée.

Article 15 : **Aucune sonorisation extérieure sur les voitures suiveuses ne sera tolérée. Tout responsable d'équipe, coureurs, parents et spectateurs devront respecter les Communes et leurs habitants qui les reçoivent, que ce soit par le geste, la parole ou l'abandon d'emballages et détritrus de toutes sortes (ex : tubes énergétique). En cas de non-respect de ces instructions, le coureur sera mis hors course.**

La 12^{ème} Sud Yvelines – Rambouillet Territoires « Vous souhaite la bienvenue. »